

LA CROIX

Union européenne : Frontex jugée inefficace pour contrôler les frontières

Par Jean-Baptiste François, le 7/6/2021 à 05h43

Déjà soupçonnée de refoulements illégaux, l'agence en charge du contrôle des frontières extérieures de l'UE n'aurait pas été en mesure d'honorer pleinement sa mission depuis 2016, déplore la Cour des comptes européenne, dans un rapport inquiet de sa montée en charge quasi-exponentielle d'ici à 2027.



Pièce maîtresse du futur Pacte migratoire européen, l'agence Frontex focalise toute l'attention, à la fois des défenseurs des droits humains et des technocrates. En l'espace de seulement quelques mois, cette instance en charge du contrôle des frontières extérieures de l'UE a tour à tour été visée par les enquêtes du Parlement européen et de l'antifraude, après avoir été accusée de refoulement illégal par les ONG et attaquée en justice par deux demandeurs d'asile pour violence.

→ ANALYSE. Pacte migratoire : les pays du sud sauveront-ils le principe de solidarité ?

Et voilà que l'organisation est passée au crible de la Cour des comptes européenne. Cette dernière ne la juge « *pas suffisamment efficace* » pour mener à bien le mandat qui lui a été confié, selon un rapport présenté lundi 7 juin.

Hypertrophie

Pour mener leur enquête, les auditeurs se sont rendus en Italie et en Pologne, où se trouve le siège de l'agence,

et ont envoyé un questionnaire détaillé aux 25 autres États membres. Leurs conclusions, qui se bornent aux finances et au fonctionnement de l'agence, sont cinglantes. « *Les missions de Frontex aux frontières extérieures de l'UE sont essentielles à la lutte contre la criminalité transfrontalière et l'immigration illégale* », pose au préalable le responsable du rapport Leo Brincat, avant de faire tomber son verdict. « *Néanmoins, à l'heure actuelle, l'agence ne s'en acquitte pas efficacement. Cela est particulièrement préoccupant alors qu'elle se voit confier des responsabilités accrues* ».

La Grèce fortement soupçonnée de refouler les migrants

Frontex, en vertu d'un mandat assigné en 2019, doit en effet mettre en place un contingent permanent de 10 000 gardes-frontières d'ici à 2027, pour un budget annuel de 900 millions d'euros en moyenne (quasi doublé par rapport aux 460 millions d'euros de 2020). Dans le rapport, les États membres craignent que les recrutements massifs à venir ne viennent siphonner leurs effectifs nationaux.

→ ANALYSE. Migrants en Méditerranée, les drones remplacent les patrouilles maritimes

Les finances de l'agence avaient déjà bondi de 93 millions à 233 millions d'euros entre 2014 et 2016, en réponse à la crise migratoire de 2015. Cependant, les besoins semblent aujourd'hui moins pressants. En 2020, la demande d'asile a chuté d'un tiers en Europe, tandis que les arrivées sans titre de séjour ont reculé de 13 %.

Progression à l'aveugle

Qu'est-il reproché exactement à Frontex ? Tout d'abord, l'agence aurait grandi sans véritable colonne vertébrale. « *L'expansion de Frontex n'a pas été pensée selon des considérations techniques, mais selon une décision politique* », résume Leo Brincat. Le rapport pointe du doigt des « lacunes » concernant à la fois le suivi de la situation aux frontières, l'analyse des risques, les évaluations de la vulnérabilité frontalière et la réponse opérationnelle.

Le Covid-19 a changé la donne migratoire en Europe

L'agence consacrerait aujourd'hui 80 % du budget de ses opérations conjointes avec les États membres aux interventions maritimes. Mais l'agence ne disposerait pas des informations en temps réel nécessaires pour intervenir efficacement, contrairement à ce que prévoit le règlement de 2016. En effet, les États membres ne joueraient pas le jeu. « *Une minorité seulement d'entre eux rapportent volontairement les événements survenus aux points de passage frontaliers* », déplore le rapport. À l'inverse, Frontex propose aux États membres un tableau de bord qui s'apparente davantage à un patchwork de données nationales.

→ ENTRETIEN. Ylva Johansson : « Il est crucial d'ouvrir autant de voies de migration légale que possible »

Ce n'est pas tout. Contrairement à ce qu'exige la réglementation, Frontex « *ne procède pas à une évaluation solide de ses activités* ». La surveillance des frontières n'est d'ailleurs encadrée par aucune norme concernant l'équipement utilisé. L'agence est enfin pointée du doigt pour sa relative opacité. Elle « *ne fournit pas d'informations sur le coût réel de ses opérations conjointes, ni agrégées, ni ventilées par opérations (maritimes et aériennes) et par type de coûts (ressources humaines, équipements légers ou équipements lourds...)* », regrettent les rapporteurs. Frontex n'est en effet tenue de livrer ces données détaillées qu'au bout de deux ans. La Cour des comptes européenne recommande à la Commission européenne de corriger l'ensemble de ces défaillances d'ici à 2022.

Jean-Baptiste François